

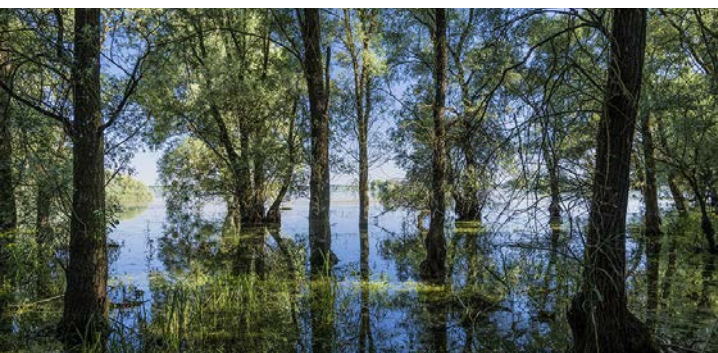
ÉLABORATION DE DIAGNOSTICS COMMUNAUX DE PAYSAGE

MAGNY-FOUCHARD

LE BARROIS



TRISTAN NAMONT



SOMMAIRE

MÉTHODOLOGIE

Carte interactive
Communes étudiées

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

Etat des lieux
Enjeux
Projets

FICHES PRESCRIPTIVES

Vergers
Seuil entre campagne et village, les entrées

Directrice de publication : Sophie Payer

Rédacteur en chef : Tristan Namont

Chargé de communication : Florent Vannier

Ont collaboré à ce numéro : Thomas GOUVERNEUR, Antoine ROLAND

Crédits photos : PnrFO

Maquette et création graphique : PnrFO

POURQUOI UNE VALORISATION DU PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER ?

Sur la route venant de Troyes, on découvre le premier paysage du Parc : la Champagne Crayeuse impose au regard ses étendues rectilignes et le graphisme géométrique de ses champs, dont les couleurs marron et beige de la terre laissent place aux nuances de vert quand le printemps arrive, accompagnées rapidement par le jaune vif du colza. Les éléments verticaux sont particulièrement visibles sur cet horizon dégagé : arbres isolés, vergers, silos agricoles et clochers constituent des repères visuels forts.

En s'aventurant en bordure du plateau, la plaine verdoyante de la Champagne Humide se dévoile en contrebas, avec ses forêts, ses étendues d'eau et son bocage. Les bourgs nichés dans cet écrin de verdure sont composés de nombreuses maisons à pans de bois, parfois recouvertes d'un bardage, ou en briques traditionnelles. Comme dans la Champagne Crayeuse, on y

découvre de superbes églises, parfois à pans de bois, des halles aux charpentes complexes, d'anciens lavoirs et des granges aux porches impressionnants.

Plus au Sud-Est, on retrouve un paysage ouvert qui peu à peu gagne en relief pour se transformer en collines aux flancs parfois abrupts. Les lignes deviennent alors plus verticales : surplombant les vallées et les beaux villages de calcaire blanc établis le long des rivières, un patchwork de vignobles ondule sur les coteaux, eux-mêmes couronnées par des boisements. C'est le Barrois, réputé pour son Champagne.

Cette diversité et ces contrastes dans les paysages du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient composent toute son identité et sa richesse.



NAMONT TRISTAN étudiant à l'Université de Lorraine. Licence Professionnelle Aménagement du Paysage

MÉTHODOLOGIE

/ PRISE DE CONNAISSANCE DU TERRITOIRE /

C'est un travail préalable, au cours duquel nous étudions les informations générales des communes pour nous imprégner de leur histoire.

/ RENCONTRES SUR LE TERRAIN AVEC LES ACTEURS LOCAUX /

Le paysage et le patrimoine sont des composantes vécues par les habitants. Nous avons tenu à les rencontrer afin d'échanger avec eux.

/ RECENSEMENT DES ÉLÉMENTS REMARQUABLES /

Au cours des visites de terrain nous relevons les points d'intérêt des communes et des paysages dans lesquels ils s'inscrivent.

/ ANALYSE ET MISE EN AVANT DES ENJEUX /

Présentés dans le livret au sein de la partie diagnostic, afin de mettre en avant les éléments en lien avec la qualité paysagère des lieux.

/ PISTES DE PROJET ET FICHES PRESCRIPTIVES /

Présentés dans la deuxième partie du diagnostic, ils aideront les collectivités dans leurs réalisations futures.

OUTIL COLLABORATIF

/ CARTE INTERACTIVE INVENTAIRE PATRIMONIAL ET PAYSAGER /

Une carte de recensement collaboratif du patrimoine du Parc sera disponible prochainement sur le site internet : <https://www.pnr-foret-orient.fr>.

LISTE DES COMMUNES



/CHAMPAGNE CRAYEUSE/

Brévonnes - Bouranton - Laubressel - Luyères - Maizières-lès-Brienne - Molins-sur-Aube - Onjon - Précý-Saint-Martin - Rouilly-Sacey - Rosnay-l'Hôpital - Thennelières - Mesnil-Sellières - Val-d'Auzon

/CHAMPAGNE HUMIDE/

Courteranges - Dienville - Géraudot - Hampigny - Jessains - Juvanzé - Puits-et-Nuisement - Trannes - Villemoyenne - La Villeneuve-au-Chêne - Briel-sur-Barse - Montreuil-sur-Barse - Unienville - Vallentigny

/CÔTE DU BARROIS/

Argançon - Magny-Fouchard



ANALYSER LE PAYSAGE - COMPRENDRE L'IMPLANTATION DE LA COMMUNE



La commune de Magny-Fouchard est située au sud du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient et appartient à l'entité Paysagère du Barrois ouvert. Son paysage est largement dominé par les grandes cultures (plus de 85% du finage). Les principaux marqueurs paysagers de la commune sont le double alignement d'érables le long de la D619, le bois de Magny-Fouchard et le silo agricole.

Le village est traversé par la route départementale D619, l'une des plus importantes du département. Cette dernière relie Vendevre-sur-Barse puis Troyes à l'Ouest, et Bar-sur-Aube à l'Est. Des axes routiers secondaires relient Magny-Fouchard à Vauchonvilliers au nord et à Puits-et-Nuisement et Montmartin-le-Haut au sud.

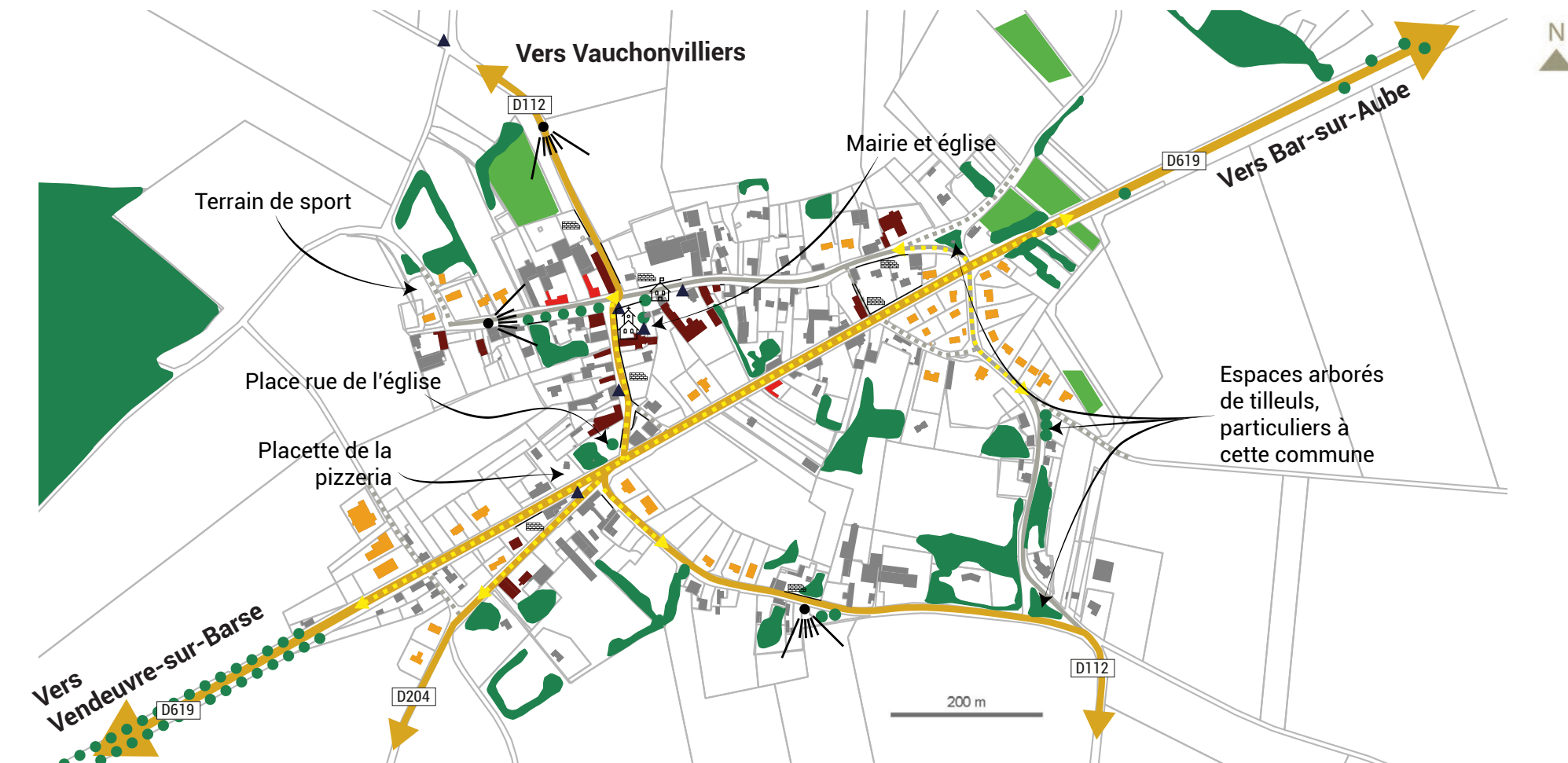


Vue sur le paysage agricole vers le sud. Le silo est un marqueur important du paysage ici. A l'arrière-plan se détachent les lignes de crêtes boisées de la Côte des Bars.






Dans ce paysage ouvert, la présence de la D619 est mise en avant par ses alignements d'arbres à l'entrée Ouest du village.

ANALYSER LE PAYSAGE - COMPRENDRE L'IMPLANTATION DE LA COMMUNE







Légende



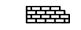
Trame Bâtie

-  Bâti remarquable / valeur historique, architecture vernaculaire et bâtiments communaux
-  Bâtiment à restaurer
-  Bâtiment récent (maison individuelle pavillonnaire)





Trame végétale

-  Boisement ou haie présentant un intérêt paysager
-  Verger
-  Alignement d'arbres
-  Arbre isolé

Vision donnée par la commune

-  Point de vue intéressant mettant en valeur le patrimoine paysager villageois et de ses alentours
-  Petit patrimoine communal (croix, puits, pompe)
-  Mur en moellons de pierre calcaire

Mobilité au sein la commune

-  Ruelles villageoises
-  Rues villageoises
-  Routes départementales
-  Structure urbaine

ANALYSER LE PAYSAGE - VISION DONNÉE PAR LA COMMUNE

Magny-Fouchard se situe au cœur du Barrois ouvert, vaste plateau ouvert dominé par les grandes cultures. C'est un paysage qui offre de larges panoramas et des vues lointaines allant de l'orée de la Forêt d'Orient jusqu'aux premières crêtes de la Côte des Bars.

Le long de la D619, les alignements d'érables cadrent les vues alentours. En provenance de l'Ouest où leur continuité est plutôt bien conservée, ils offrent une découverte progressive de la commune.

Un réseau de vergers, jardins, haies et arbres d'ornements (notamment des tilleuls) constituent une ceinture autour de la zone bâtie. Cette dernière crée une transition entre la zone bâtie et la zone agricole, favorisant l'intégration de la silhouette villageoise dans le grand paysage.



A l'entrée Nord, cultures et vergers soulignent l'importance de l'activité agricole au sein du village



La silhouette villageoise de Magny-Fouchard et sa ceinture végétale vues du sud



Une présence importante de tilleuls au sein de la zone bâtie



La route bordée d'érables amenant à l'entrée Ouest de Magny-Fouchard

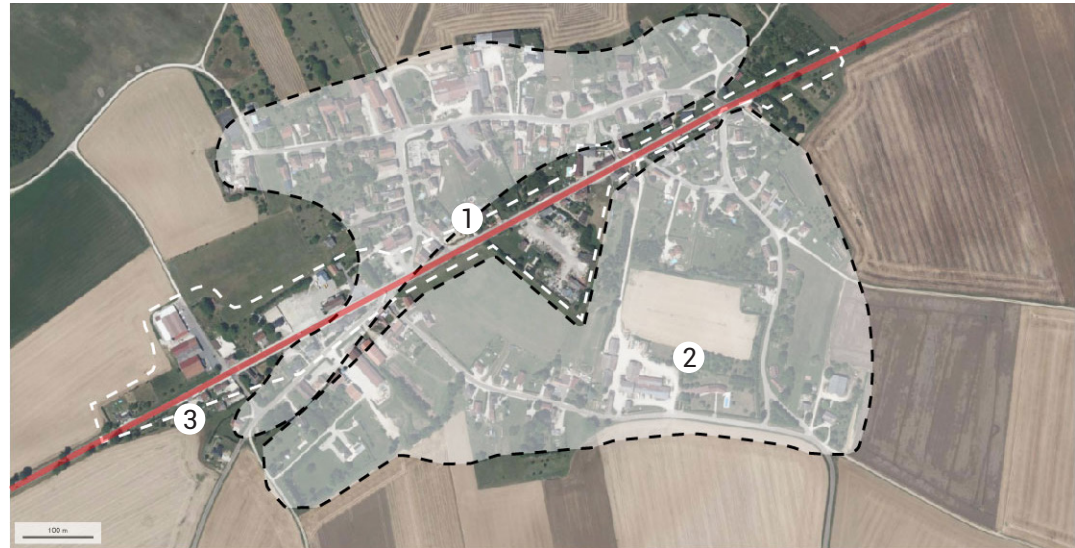
ANALYSER LE PAYSAGE - DIFFÉRENTES AMBIANCES PAYSAGÈRES

On distingue trois entités villageoises au sein de la commune :

1. La partie historique : Le bâti ancien est implanté sous forme d'un village rue le long de la rue de la Mairie et de la rue Berrouard. Maisons d'habitations, corps de fermes et murets en moellons calcaires définissent l'espace public. C'est dans cette partie que se situent la mairie, l'église et le cimetière attenant.

2. La partie contemporaine : Au Sud de l'axe central, l'extension de la commune au cours de la seconde moitié du XX^e siècle a englobé les quelques corps de fermes existants. Les habitations de type pavillonnaire y sont construites plus espacées les unes des autres et en retrait de la voirie. La végétation y est très présente.

3. L'axe central : Les pourtours de la D619 ont été construits en bordure de route à des époques variées. S'y alternent alors les typologies de bâtis d'époques variées, d'habitations ou de commerces. Des prairies sont encore présentes au cœur de la zone bâtie. Le trafic routier est important et les abords de la route ne sont donc pas des lieux de vie villageoise.



Au cœur de la partie historique, l'église et le bâti traditionnel s'implantent le long de la rue.



Constructions hétéroclites le long de la D619



Le petit patrimoine, principalement présent dans la partie historique



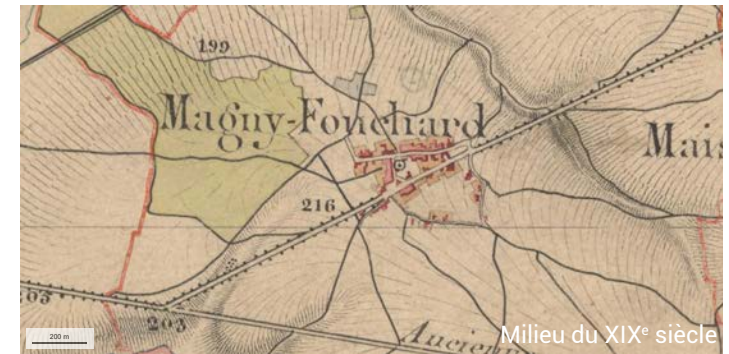
Lotissements dans la partie contemporaine

ANALYSER LE PAYSAGE - LE PATRIMOINE VÉGÉTAL ET ARCHITECTURAL

Évolution historique du village de Magny-Fouchard et ses alentours entre 1950 et 2019

Au cours de la seconde moitié du XXe siècle, le remembrement agricole entraîne la perte de la majorité des quelques haies et arbres isolés de la partie agricole de la commune. Associée à la disparition progressive des arbres d'alignement le long de la D619, cette dynamique a entraîné une simplification importante de ce paysage ouvert. Mis à part cela, la trame de haies, jardins et vergers en périphérie de la zone urbanisée a suivi l'expansion du village. Ce dernier conserve donc une trame arborée importante.

Avant les années 1950, le village se concentre surtout sous forme d'un village rue au nord de la D619. Seuls quelques corps de fermes sont dispersés au sud de la route. Depuis les années 1950, de l'habitat pavillonnaire s'est implanté autour de ces fermes, les intégrant désormais dans l'enveloppe urbaine. Cette extension a désaxé le centre de la commune que l'on placerait désormais plus naturellement au croisement de la D619 avec la rue de l'Eglise. La place remplaçant la grande mare peut jouer ce rôle, mais quelques aménagements pourraient être nécessaires afin d'en améliorer le caractère accueillant, notamment du fait de la proximité de la route départementale.



ANALYSER LE PAYSAGE - LE PATRIMOINE VÉGÉTAL ET ARCHITECTURAL

Un patrimoine végétal inégalement réparti



Une architecture à base de moellons calcaires, typique du Barrois



Petit patrimoine et matériaux présents sur la commune à valoriser :



AGIR - AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Enjeux sociaux et patrimoniaux

Créer une centralité regroupant les places de la pizzeria et de la rue de l'église afin de favoriser la connexion entre les parties nord et sud du village.

- Requalifier les bords de la D619 afin d'apaiser la circulation routière et encourager les autres usages (piétons, circulation douce ...).
- Créer un espace englobant les deux places, favorisant la vie de la commune au quotidien, mais aussi l'accueil d'événements.
- Renaturer la place à l'entrée de la rue de l'église de manière à créer une centralité accueillante pour la commune.

Réhabiliter et redonner son rôle au terrain de sport de la rue Berrouard

- Prendre en considération les enjeux de vivre-ensemble avec le voisinage.

Enjeux urbains et patrimoniaux

Préservation du patrimoine

- Encourager l'enherbement des trottoirs et la plantation des pieds de murs pour accentuer la végétalisation de la commune, notamment dans la partie historique et l'axe central.
- Affirmer l'identité architecturale de l'axe central en favorisant les démarches visant à rénover le bâti historique présent.
- Mettre en valeur la ruelle et les éléments du petit patrimoine tels que les puits et les murets en pierre calcaire.
- Préserver et mettre en valeur les granges volumineuses en moellons calcaire, les maisons de maître ...

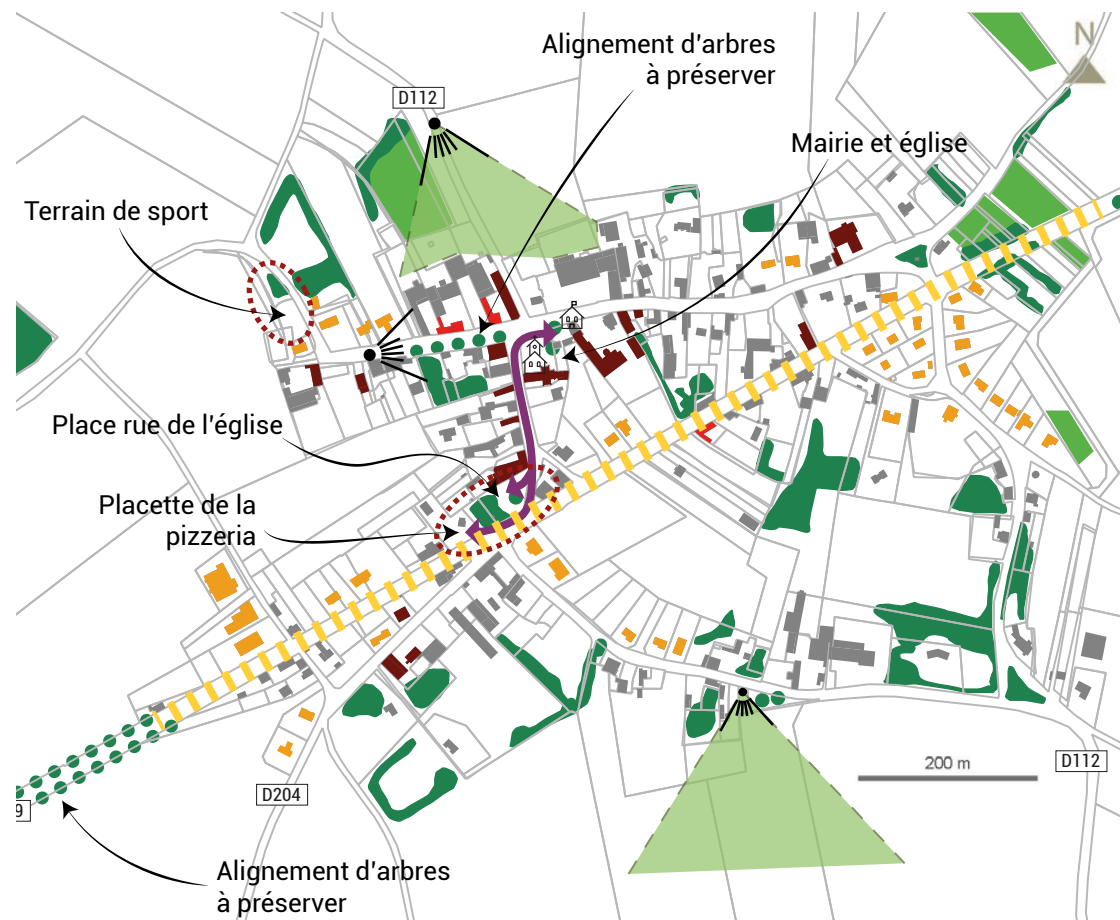
Nouvelles constructions

- Mettre l'accent sur l'intégration paysagère des nouvelles habitations en prenant en compte les caractéristiques architecturales et paysagères du territoire, notamment le long de l'axe central.

Enjeux paysagers



Préserver les points de vue remarquables sur le village et le paysage alentour

- Prendre en compte les points de vue lors de l'implantation de nouvelles constructions.
- Maintenir des fenêtres paysagères et offrir des vues sur les grands paysages aux habitants.






Légende

Décider de la vision à donner de la commune

-  Cône de vue sur le paysage à marquer et maintenir
-  Alignement d'arbres à préserver et pérenniser

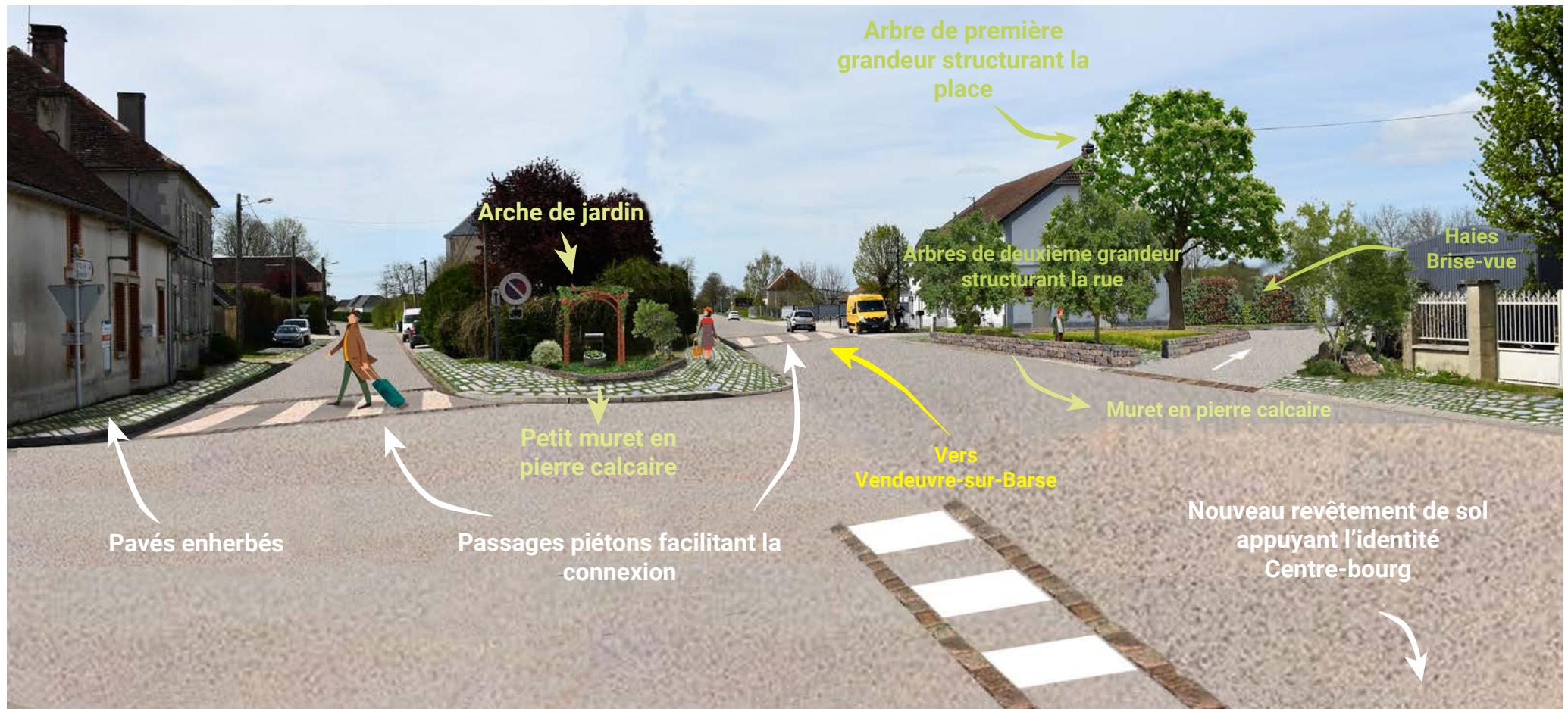
Aménagements pour un cœur de village vivant et attractif

-  Pôle d'intérêt à développer
-  Liaison importante de la commune
-  Requalification de la D619 à prévoir

PROJET - AXE CENTRAL, PLACE DE LA PIZZERIA

Avec l'extension du village au sud de la D619, le centre de la commune se retrouve désormais dévié. Intuitivement, on ne le situerait plus autour de l'église et de la mairie, mais des deux places en bordure de la route départementale : la place à l'entrée de la rue de l'église et la place où se situe la pizzeria. Quelques agréments seront alors nécessaires afin de marquer la traversée du village et rendre cet espace accueillant, aussi bien pour les usages du quotidien que pour les événements festifs.

Un changement de revêtement de la chaussée marque la traversée du village et invite les différents usagers à prêter attention aux autres. Accompagné de passages piétons surélevés, cet aménagement marquera la reconnexion entre les deux parties de la commune



PROJET - AXE CENTRAL, PLACE DE LA PIZZERIA



Le vocabulaire déployé est sélectionné pour rappeler l'aspect urbain de ce cœur de village. Les abords du puits sont aménagés en jardin par la création de massifs fleuris et la mise en place d'une arche. Les trottoirs en pavés enherbés rappellent à la fois un vocabulaire urbain et les trottoirs engazonnés du reste du village.

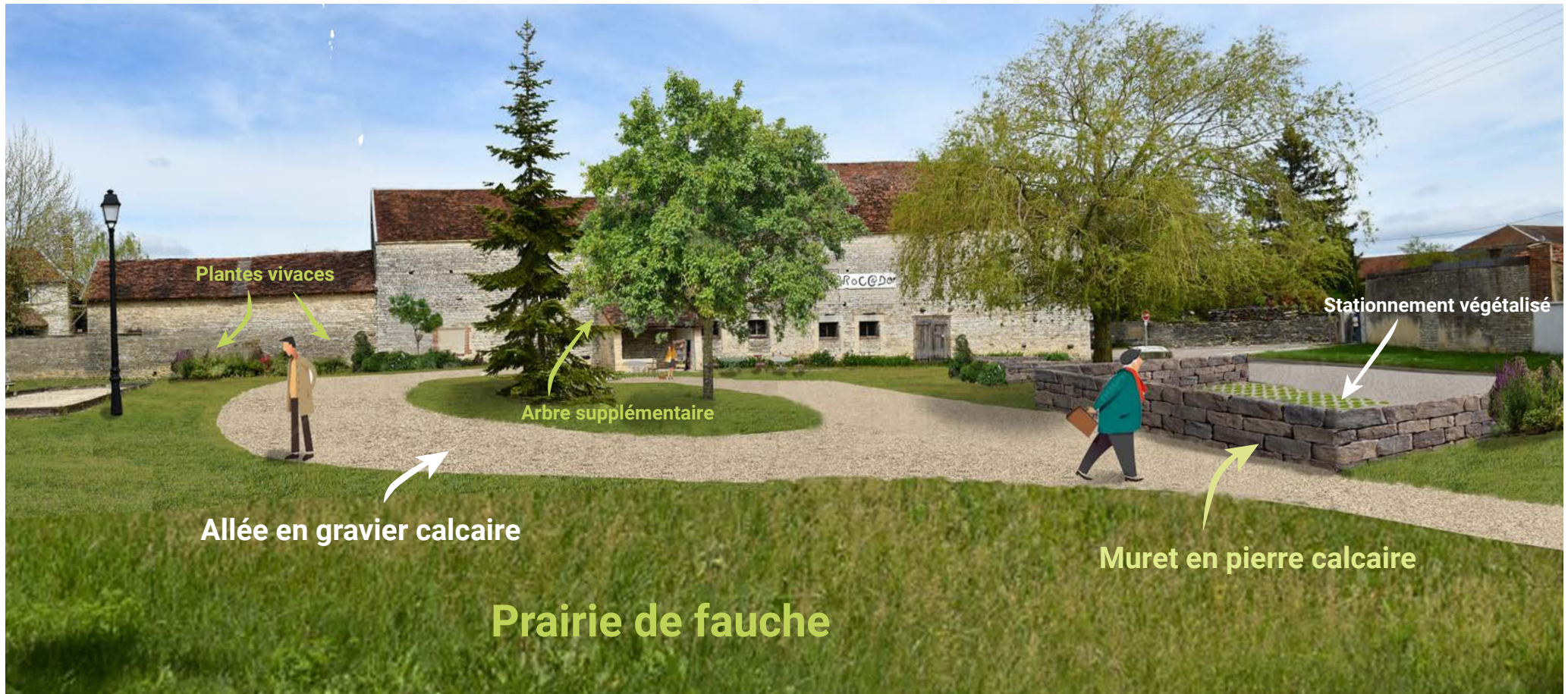
Un espace arboré sur la place de la pizzeria structure l'espace et apporte de l'ombrage. L'ajout de quelques bancs et des murets de pierre sèche en font un espace de convivialité sécurisé.

Des haies brise vue sont plantées afin de guider le regard sur la place. Elles renforcent le cadre intimiste marquent la limite entre l'espace public et les jardins privés. Un arbre de première grandeur, ici un catalpa, confère une identité à la place et domine les 2 pruniers adjacents.

Cet ensemble végétal forme un îlot de fraîcheur stratégique pendant la période estivale.



PROJET - AXE CENTRAL, PARC RUE DE L EGLISE

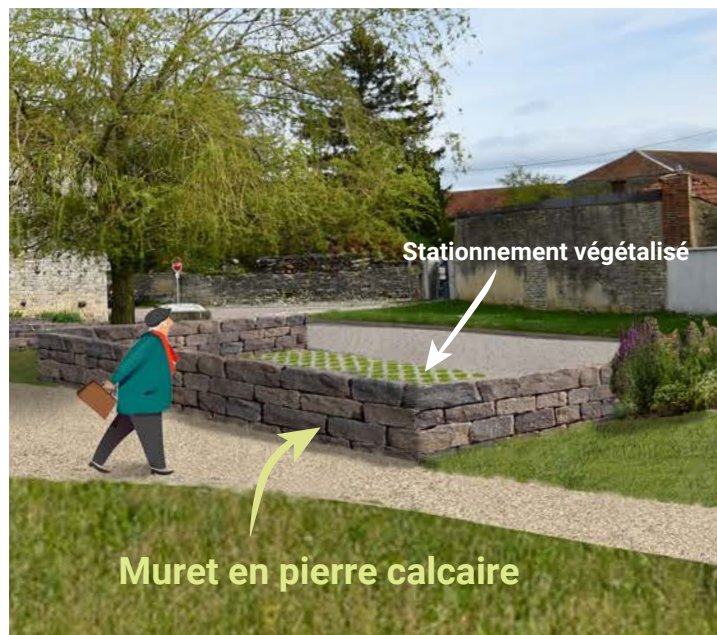


Un nouvel aménagement de la place située à l'entrée de la rue de l'église vise à créer un espace végétalisé, comme un parc au centre du bourg.

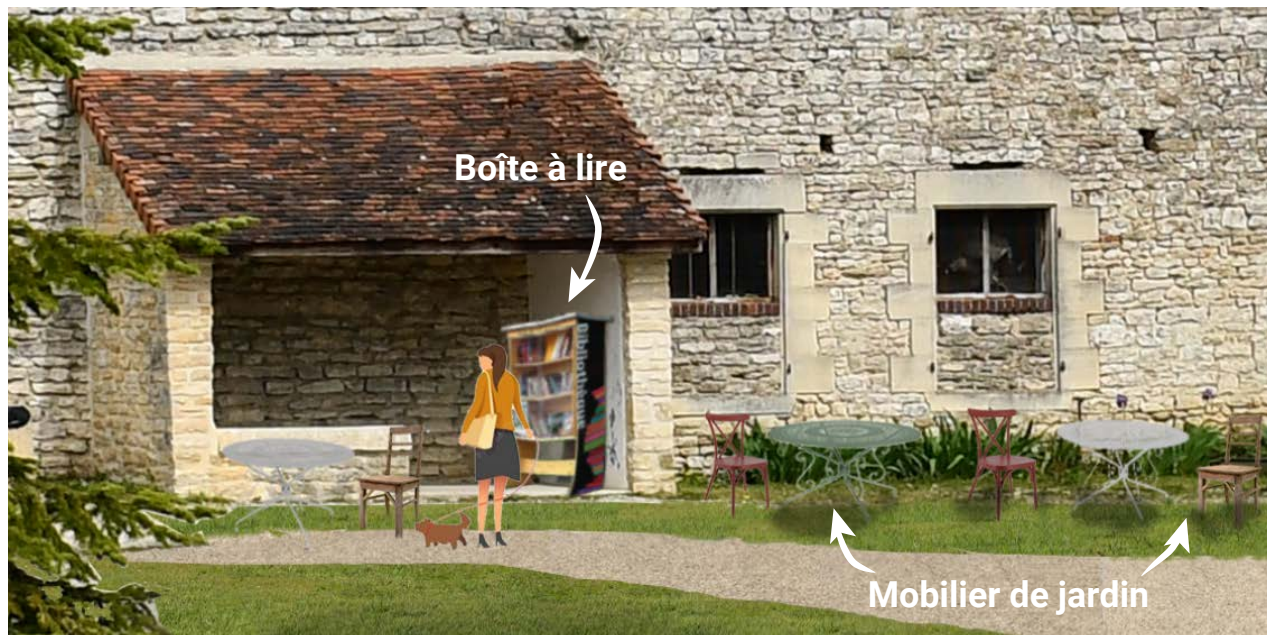
Le maillage de platane est prolongé le long de la route départementale, rappelant les alignements anciens. Associée à une prairie fleurie, le cadre de la vie gagne en qualité en luttant contre les fortes chaleurs estivales et en renforçant sa biodiversité.

Une allée en gravier calcaire redéfinit le cheminement et s'articule autour d'un îlot de verdure qui se voit complété d'un second arbre. La grange en moellons calcaires qui constitue le fond de la place est mis en valeur par la plantation de vivaces d'ornement à son pied.

PROJET - AXE CENTRAL, PARC RUE DE L EGLISE



Une bordure de la rue de l'église, un muret de moellons calcaires vient délimiter l'espace et empêcher le stationnement de voitures dans le parc. En contrepartie, des places de stationnement enherbé sont aménagées le long de la rue.



Une zone de convivialité est installée au fond du parc. Du mobilier de jardin ainsi qu'une boîte à lire permettent aux riverains de profiter d'un espace de rencontre et de vie sociale.

FICHES PRESCRIPTIVES

En complément des pistes de projet, ces fiches permettent de **sensibiliser aux différents enjeux du territoire** (entrées de villes, nouveaux lotissements...) et aux éléments patrimoniaux (vergers). Elles doivent également apporter une cohérence territoriale entre les différentes communes du Parc.



VERGERS ET ARBRES FRUITIERS

Pourquoi les sauvegarder et/ou en planter ?

INTÉRÊTS PAYSAGERS



Éléments marqueurs du paysage, ces héritages vivant ponctuent et **illuminent les villages par leurs floraisons printanières.**

De moins en moins nombreux, il ne faut pas les voir comme des vestiges du passé mais comme **un patrimoine évolutif.**

Dans leur forme originelle les pré-vergers marquaient le passage des habitations aux prairies. Aujourd'hui, ils ont encore des rôles à jouer en tant que composante urbanistique, mais pas uniquement : **moyen de limiter l'expansion urbaine** (en bordure de lotissement...), **mise en valeur d'entrée de ville...** sans oublier les alignements ou les arbres isolés qui participent aux panoramas de qualité du territoire.

Pré-verger sous forme de ceinture verte, entourant les villages et assurant une fonction vivrière, en complément du système agricole d'élevage.

INTÉRÊTS «RESSOURCES»



Espace «semi-nature», ils sont **un moyen simple de fournir des habitats et des ressources** aux «habitants» du Parc. Hommes, oiseaux, mammifères, insectes... tous peuvent y trouver leur compte.

Le petit plus : le PnrFO est connu pour son tourisme ornithologique, il est important de noter que la chouette chevêche (une espèce menacée) élit souvent domicile au sein des branches des fruitiers.

1890 : le phylloxéra touche les vignobles de la région. Une reconversion massive des vignes en vergers s'effectue.

INTÉRÊTS SOCIAUX



Face aux changements des modes de vie, une grande partie des villages ruraux tendent à devenir des «villages d'ortoirs».

Les vergers, sous le prisme de nouvelles utilisations, peuvent être **créateurs de liens et de partages**, et fournir des **lieux de rencontre et de promenade.**

Sur le territoire on observe :

Le verger communal de Montiéramey, les Arboretums de Radonvillers et Brienne-le-Château, des associations comme les Vergers aux chouettes à La Villeneuve-au-Chêne, l'association des Croqueurs de Pommes...

Bouleversements sociétaux : le système de pré-verger peu rentable face aux cultures intensives tombe en désuétude.

L' Aube ancien grenier fruitier



Au XIX^{ème} siècle, Charles Baltet naquit. Ce pépiniériste, originaire de Troyes, créa des centaines de variétés de poires/pommes. Faisant de la région de l'Aube la plus importante des marchandes de fruits en France et exportant vers le monde entier grâce aux chemins de fer.

Astuce :

La diversité (variété des fruitiers, de tailles, d'âges...) est un bon moyen de rendre les milieux réactifs aux agresseurs et de limiter les traitements chimiques. Pensez-y lors de nouvelles plantations.

Émergence de nouvelles utilisations pédagogiques et associatives (vergers communaux...).

Moyen-Age

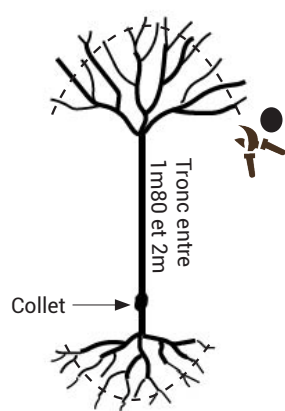
XIX^{ème} siècle

XX^{ème} siècle

XXI^{ème} siècle

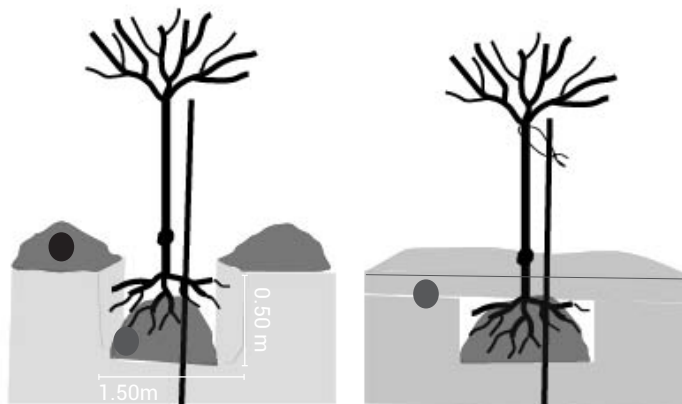
VERGERS ET ARBRES FRUITIERS

PLANTATIONS



PRÉPARATION D'UN FRUITIER HAUTE TIGE

- Rafrâichissement du système aérien et racinaire
- Pralinage des racines
- Création de la fosse de plantation



INSTALLATION DE L'ARBRE AVEC UN TUTEUR

- Étalez les racines et attention à ne pas enterrer le collet
- Mise en place du tuteur. Privilégier le côté opposé aux vents dominants et ne pas endommager les racines
- Refermez la fosse
- Arrosez de manière abondante pour détremper le système racinaire et le sol

ENTRETIEN

Jeune plant : sélectionner 3/4 charpentières, planter un tuteur et utiliser une attache qui n'endommagera pas l'arbre. Les premières années d'entretien sont importantes pour consolider le tronc et sélectionner les charpentières.

Arbres mûrs non entretenus : élagage progressif sur 2 ou 3 ans pour sélectionner 3 à 5 charpentières (l'éclaircissement de la couronne favorisera le développement des fruits et limitera les maladies cryptogamiques).

Pré-vergers : privilégier une fauche tardive (à partir de juillet) et un pâturage extensif.

Attention à ne pas blesser les troncs lors des passages d'engins. Si besoin remplacer la faucheuse par une débroussailleuse à fil et protéger les troncs des jeunes plants (bande de jute, natte de bambous, protection biodégradable...).

MALADIES RÉPANDUES

Les plus communes étant le chancre bactérien, la tavelure, l'oïdium... leur venue est facilitée par des hivers humides, les cicatrices foliaires et/ou des plaies issues d'entretien trop agressif.

Certaines variétés y sont plus sensibles, pensez à vous renseigner lorsque vous faites votre choix.

Dans la plupart des cas il faut élaguer les branches contaminées puis les brûler tout en désinfectant le matériel de coupe avant et après l'intervention. Cela évite les transmissions.

A noter qu'il y a des années « avec » et des années « sans ». Il faut accepter dans nos vergers d'agrément que les fruits ne soient pas abondants chaque année.

SEUIL ENTRE VILLAGE ET CAMPAGNE, LES ENTRÉES

L'entrée d'un village est le premier contact pour le visiteur. Elle doit, si possible, refléter l'image de la commune.

Cet espace est constitué de la globalité des éléments qui enveloppe le village et qui assure la transition entre le minéral (bâti, rue, mur...) et le végétal (haie, ripisylve, champs...). Aménager les entrées n'est pas toujours synonyme d'interventions matérielles, parfois il suffit de repérer et de révéler les éléments déjà existants.



Ici ce sont aussi bien les composantes végétales que les vues qui participent à la qualité paysagère. Vous n'en n'avez pas conscience, mais des éléments verticaux (plantation, silo...) assurent peut être déjà une ambiance à vos seuils urbains.

VALORISER L'EXISTANT

Lecture du paysage : repérer les éléments d'intérêt bâtis, paysagers...

Repérage végétations :

Alignements d'arbres, pré-vergers, ripisylve, arbres remarquables, talus...

Repérage des points d'intérêt :

Monument historique, église, point de vue, construction de qualité...

Gérer et entretenir

Mise en place d'une gestion différenciée :

Pour cette étape et toutes les autres il est possible de demander des conseils aux agents du PnrFO

Pérenniser

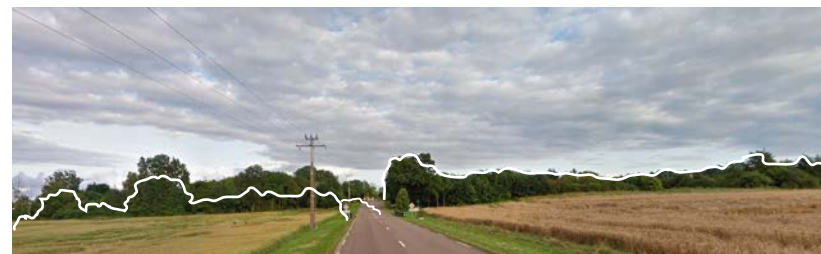
Au sein du PLU :

Classement des vergers / arbre isolé / haie / ripisylve en EBC ou en espace naturel (N)

Exemples au sein du Parc



Géraudot - Seuls les toits des maisons sont visibles
Le verger en amont et la culture marquent l'entrée



Molins-sur-Aube - Le village, grâce à ses boisements conservés, est intégré dans le paysage



Jessains - Alignements d'arbres et vergers en entrée de village

A éviter

- Les rocailles/pots de fleurs qui ne mettent qu'en valeur le panneau d'entrée de ville
- Les lotissements/ hangars d'activité sans traitement boisé des limites

NOTES

MAGNY-FOUCHARD

TRISTAN NAMONT

2024

/ PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA FORÊT D'ORIENT /

Maison du Parc - 10220 Piney

+ 33 (03) 25 43 38 88 - contact@pnr-foret-orient.fr

Chargé de mission Urbanisme et Architecture :

+ 33 (03) 25 43 81 98 - thomas.gouverneur@pnr-foret-orient.fr

Chargé de mission Paysage et Urbanisme :

+ 33 (03) 25 43 38 89 - antoine.roland@pnr-foret-orient.fr